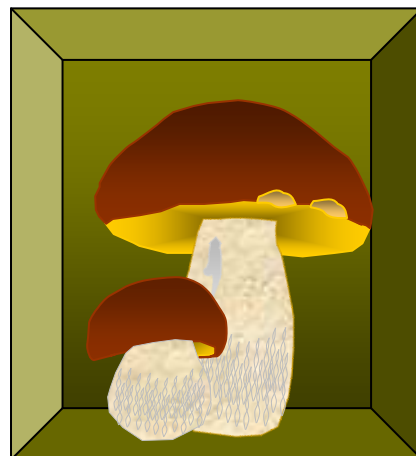


# Lettre n° 27 du REFORA Décembre 2013

Réseau Ecologique  
**REFORA**  
Forestier Rhône-Alpes

**Champignons**



**Bonjour,**

## **Sorties REFORA**

Pas de sortie cet **automne**. Le colloque « Naturalité II » <http://www.naturalite2013.fr/>, de nombreux travaux sur le FRENE, l'arrivée de Fabrice Coq qui remplace Lise pour le Cocorébira ... font que nous n'avons pas souhaité surcharger les réunions par une autre.

**Mais au printemps, une nouveauté** : Xavier Martin (CRPF) nous guidera sur les pas de la filière bois.

**Le Plan FRENE** : 2014 Anne charnière. Nous assemblerons CA et AG une fois deux réunions passées (Région DADR puis Serfobe) qui devraient marquer le plan pour 2014 - 2020.

**EN JUIN 2013 NOUS SOMMES SORTIS SUR LE THEME « CHAMPIGNON ».**

En effet que ce soit sur le plan écologique ou économique, ils représentent un intérêt majeur même si celui-ci a longtemps été négligé.

Des interventions ont eu lieu que vous trouverez sur le site REFORA, rubrique « Lettres du REFORA », « La lettre n°27 » et « Interventions sortie champignons ».

Il faut féliciter le CRPF d'avoir réussi à « monter » un Interreg, à Anne Pierangelo et Bruno Rolland de l'avoir bien développé, les mycologues de terrains bien sur ! Ce projet est décrit sur Internet - CRPF Interreg / taper « amycoforest »



## Présentation du projet

Des deux côtés des Alpes, en France comme en Italie, les champignons forestiers constituent une ressource prisée et pourtant sous-valorisée. Dans ce contexte, le projet Amycoforest constitue une amorce pour la **prise en compte des champignons dans la gestion forestière** et le **développement d'une économie locale** autour de ce produit.

Porté en France par le Centre régional de la propriété forestière Rhône-Alpes (CRPF) et en Italie par la Région Piémont, la Région Ligurie, la Province d'Imperia et l'Université de Gênes, ce projet a pour **objectifs** :

- Approfondir les connaissances liées à l'écologie des champignons forestiers et à l'impact de la sylviculture sur cette ressource.
- Promouvoir auprès des propriétaires forestiers des techniques permettant de concilier production de champignons, production de bois, et protection de la biodiversité.
- Revaloriser des parcelles forestières pour lesquelles le revenu issu de la vente de bois est insuffisant.
- Sensibiliser l'ensemble des acteurs forestiers à l'importance des champignons pour l'écosystème.

Les **actions** menées dans le cadre du projet Amycoforest sont réparties en 7 activités :

- 1 : Organisation et coordination du groupe de travail franco-italien
- 2 : Acquisition des connaissances et mise en place d'une méthodologie commune
- 3 : Etude des potentialités de la filière « champignons forestiers »
- 4 : Identification de parcelles forestières destinées à tester et promouvoir différentes techniques sylvicoles *a priori* favorables aux champignons
- 5 : Cartographie des zones potentiellement favorables aux champignons comestibles
- 6 : Mise en place des chantiers de démonstration prévus par l'activité 4 et suivi écologique des parcelles
- 7 : Communication et vulgarisation

L'ensemble des dispositifs de démonstration conçus dans le cadre de ce projet ont vocation à être suivis au-delà de la durée des 2 années du programme.

*Il reste à mettre en place un cadre qui permettra aux propriétaires de récolter les fruits de ses propriétés ; La loi est claire mais les traditions sont bien enracinées. Cependant on peut laisser le ramassage « familial » et limiter le « professionnel » et proposer aux récolteurs des cartes payantes qui les mettraient à l'abri des contraventions. L'argent ainsi récolté serait distribué aux propriétaires. Reste à trouver le meilleur cadre d'activités (PNR ?).*

**J'EN PROFITE POUR INDIQUER TROIS NOUVEAUX RAPPORTS DE STAGES :**

Site REFORA

« DOCUMENTS »

« STAGES en Rhône-Alpes » (pour les 2 derniers)

Coryse PERNOT 2012 : « Comparaison de structure et de biodiversité entre des forêts exploitées et non exploitées en France : bilan des données acquises et premières perspectives »

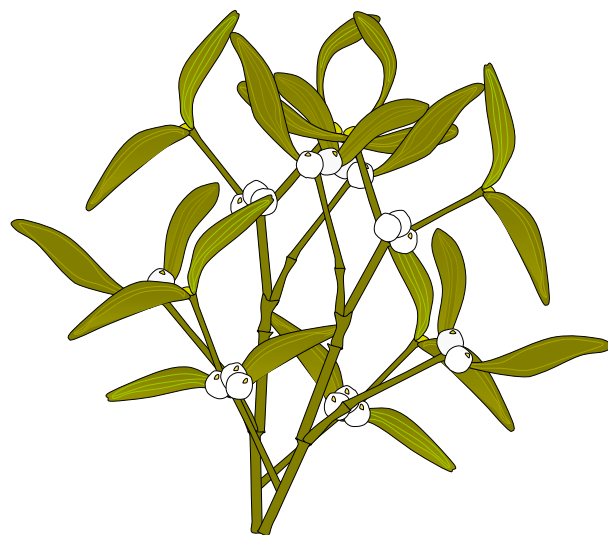
Loïc Cizabuiroz 2012 « Inventaire de vieilles forêts sur le sud de Belledonne (Isère) »

Carole Fontaine, 2013 « Les Vieilles forêts de Belledonne : état des lieux et représentations »

Jean ANDRE



Bonnes Fêtes !  
Bonnes Fêtes !



# Objet : la forêt. Description

Description des systèmes :

- Plante structurante (qui donne le nom)
  - Humus à maturité et
  - Mode de nutrition (Mycorhizes)
- 
- Le type de roche mère va influencer sur l'évolution de l'humus
  - NB : pâturages = l'homme via l'herbivore

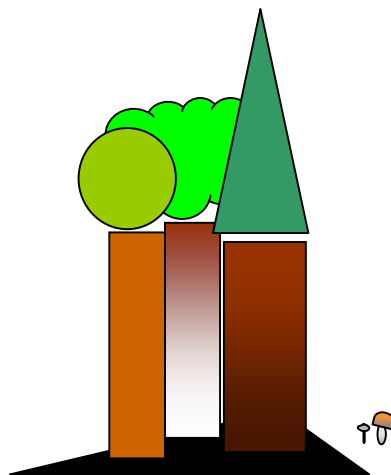
Exemple pessière :

Epicéa,

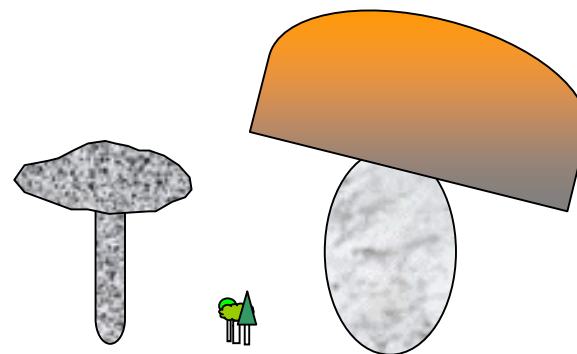
Moder

Ectomycorhizes

## Forêt : relativité



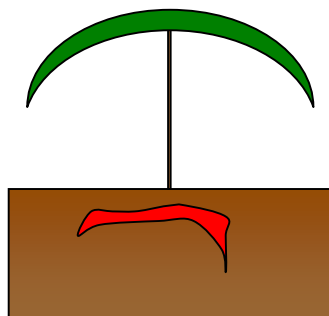
Biomasses



Diversités

Activité biologiques  
(par unité de volume)

Houppier Photosynthèse



Tronc + Grosses  
branches et  
grosses racines

Racines fines  
mycorhizées

Humus +  
Champignons  
décomposeurs

# Forêt : subjectivité

Chasseur

Gestionnaire « classique »

Promeneur

Naturaliste – chiroptères

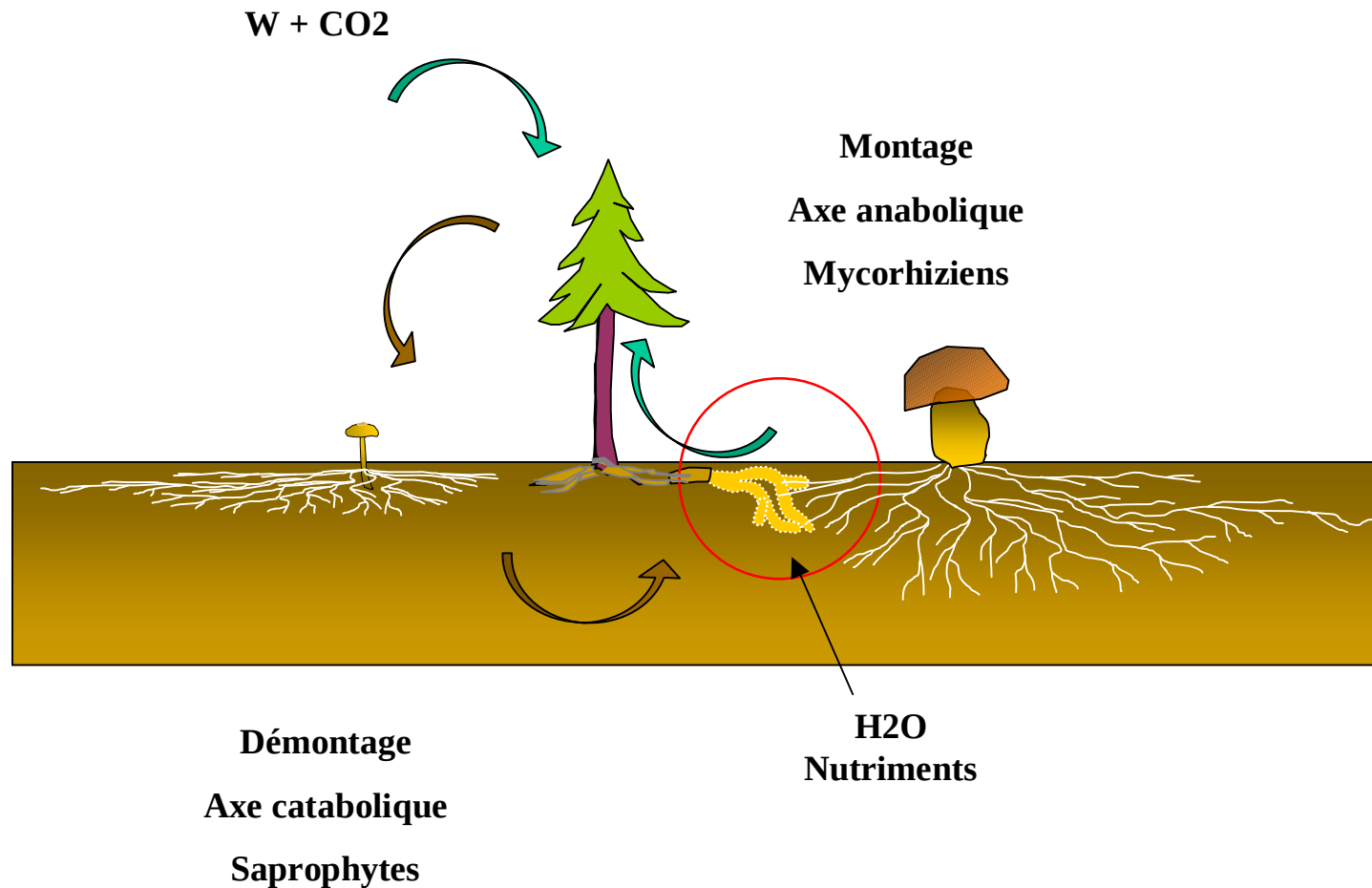
Mycologue

.....

# Fonctionnement

On distingue deux activités complémentaires  
dans le fonctionnement (physiologie) :  
l'organisation et la désorganisation

Pour bien comprendre le fonctionnement  
(physiologie) de la forêt : ôter les troncs



# Organisation Cortinaire





# Lactaire



?



# Deux types de feuilles



**Brunes avec azote tanné; blanches : découplage des tannins-protéines par champignon type Collybie**

# Désorganisation





# Désorganisation



# Forêt duale

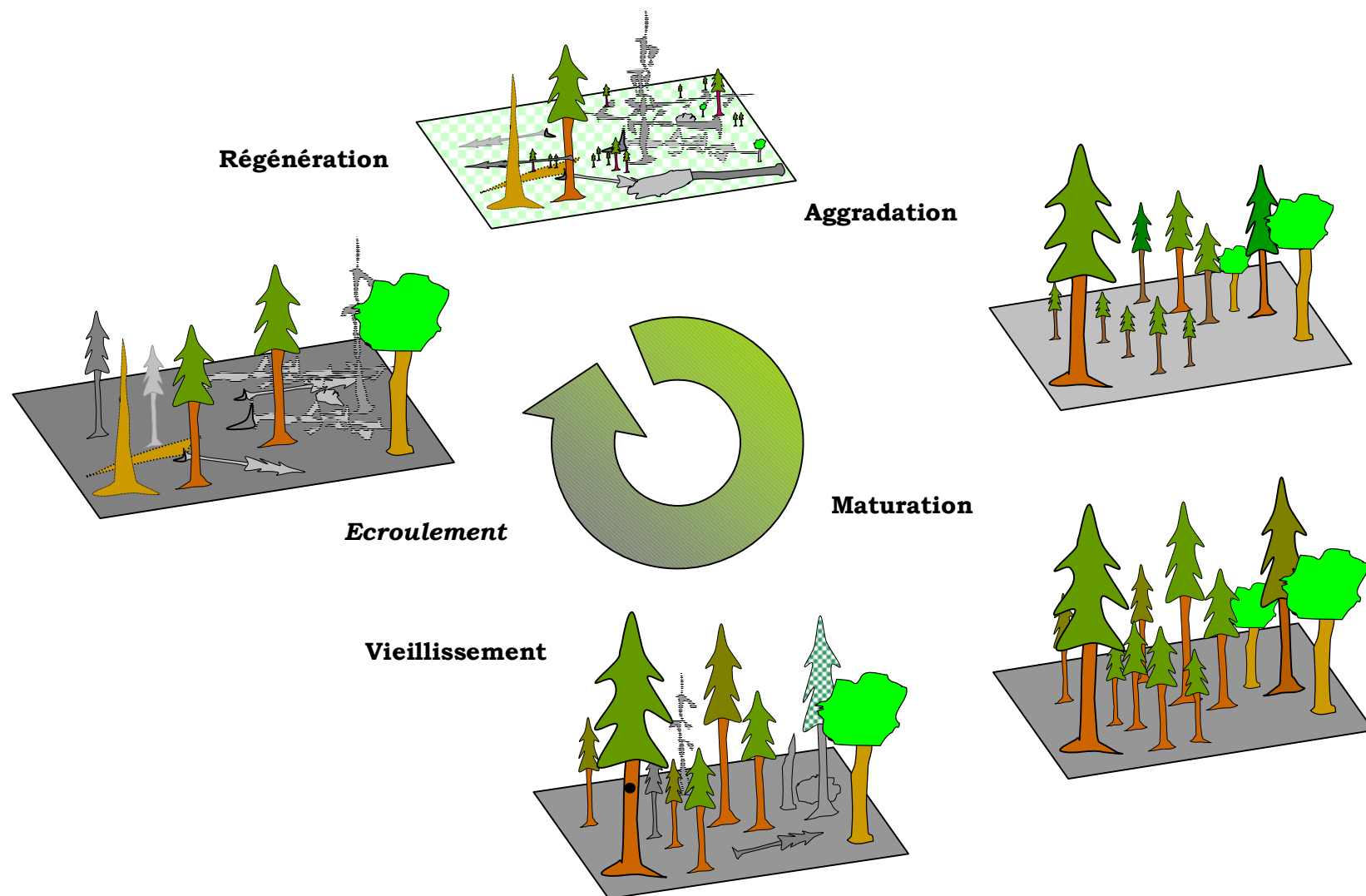
Deux forêts :

Celle qui construit et celle qui démonte

Chacun des compartiments (auto et hétéro)  
fournit à l'autre ce dont il a besoin :  
symbiose ?

# Dynamique

## Grandes phases du cycle sylvigénétique



## **Evolution** au long de la dynamique

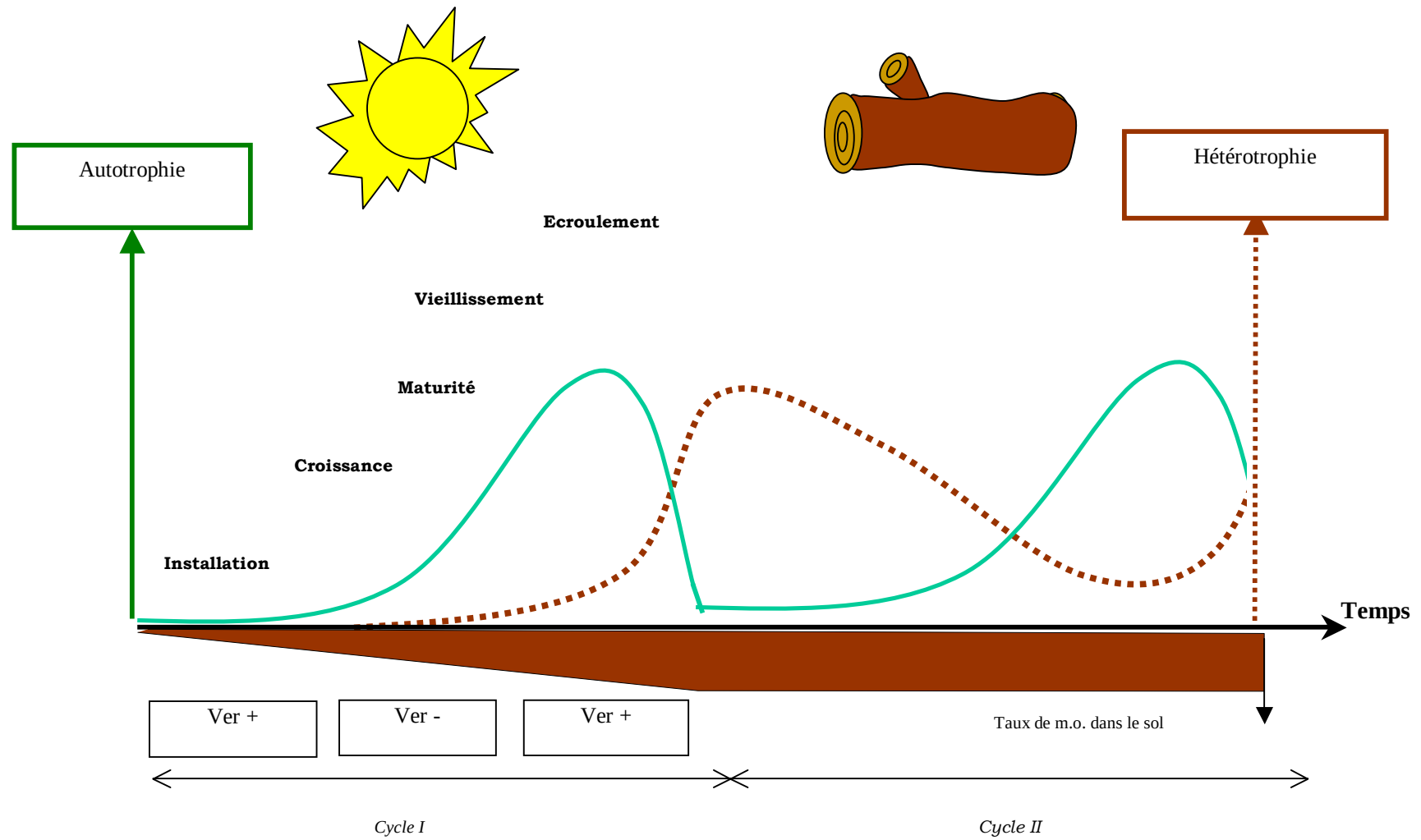
- \* Champignons mycorhiziens/décomposeurs

- \* Importance des mycorhizes pour la régénération

- \* Evolution des diversité en fonction de la fermeture de la canopée, de l'évolution de la matière organique (nécromasse)



# Cycles dépliés

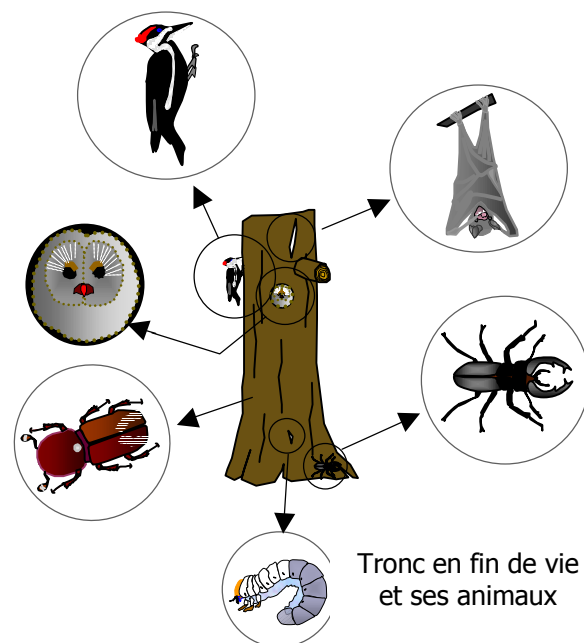
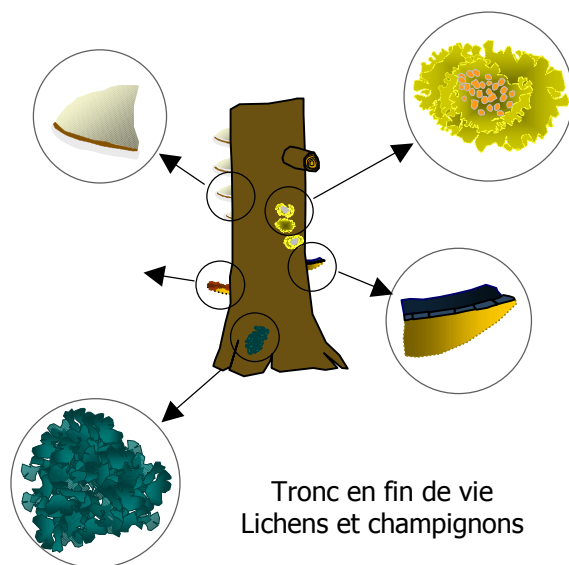


Bouclage des cycles

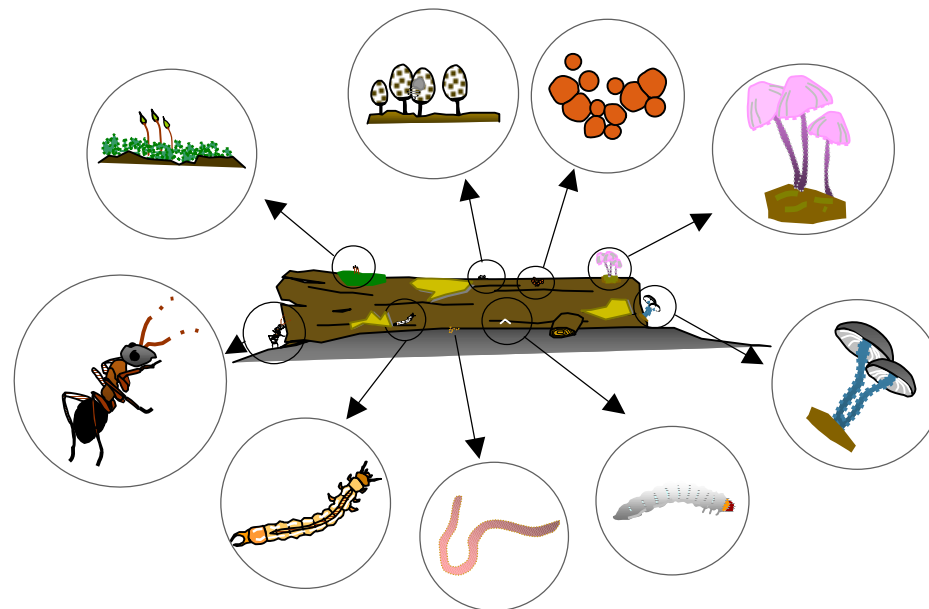
**Autosuffisance = Emancipation**

**Autorégulation**

## D'arbres vieux ou morts debouts

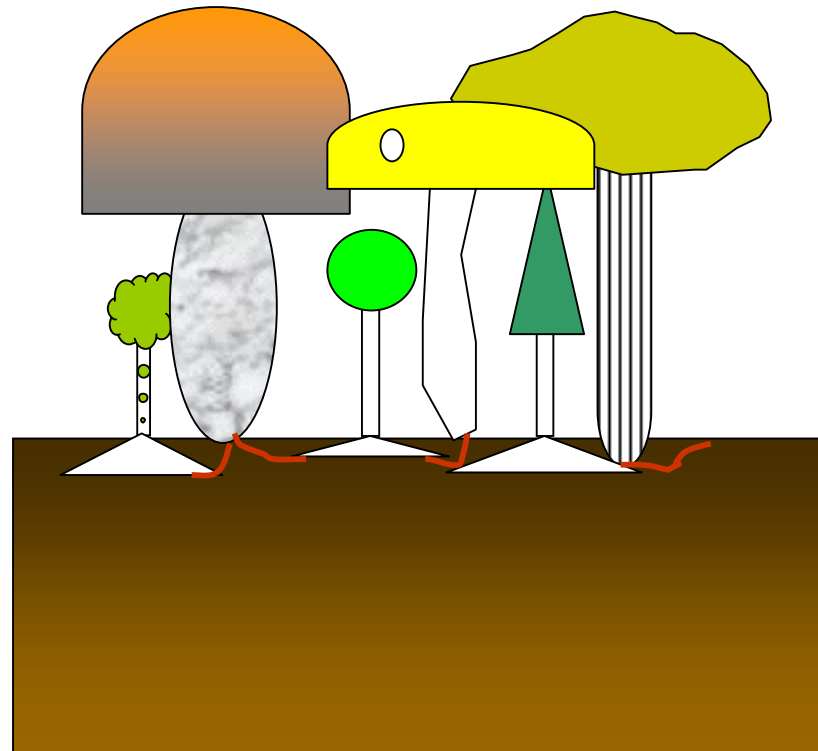


## D'abres morts au sol



Arbre mort au sol et son cortège

**« La forêt vit en parasite de ses champignons » (Lanier)**



# Forêt!



" En forêt, la propreté est un vilain défaut"  
Brice de Turckheim

# Merci

**<http://refora.online.fr>**

**[je.andre@free.fr](mailto:je.andre@free.fr)**



## Présentation du projet

Des deux côtés des Alpes, en particulier en région Rhône-Alpes, dans le Piémont et les vallées de la Ligurie, la récolte des champignons repose sur une économie de cueillette, sans maîtrise de la production, ni valorisation de celle-ci (hormis les truffes).

La finalité du projet Amycoforest est de **promouvoir une gestion forestière innovante et multifonctionnelle**, qui serait en mesure de prendre en considération les capacités de production en champignons tout en préservant la biodiversité et en conservant la valorisation économique traditionnelle des parcelles forestières (exploitation de la ressource bois).

### 1. Objectifs

---

Amycoforest est avant tout un projet technico-scientifique de démonstration et de vulgarisation.

Ses objectifs sont :

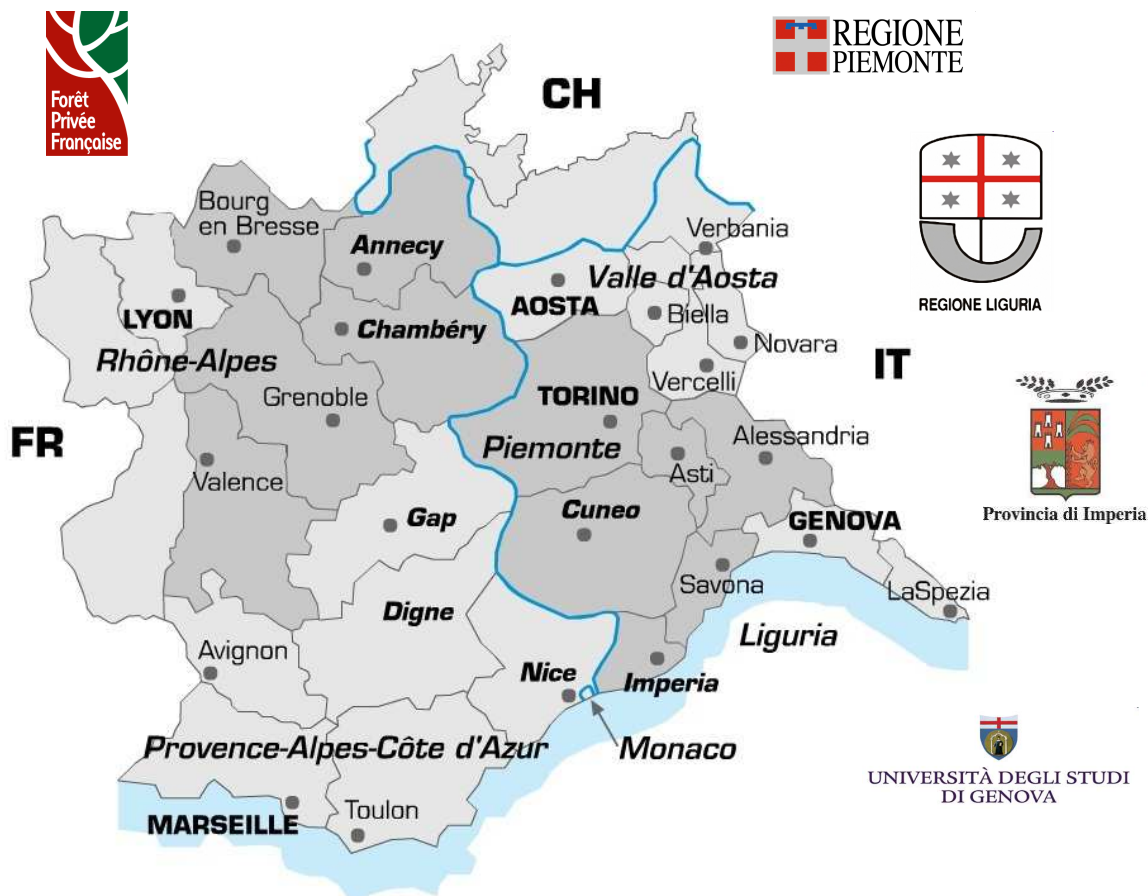
- **d'approfondir les connaissances** liées à l'écologie des champignons forestiers et à l'impact de la sylviculture sur cette ressource,
- de **mettre en place un réseau de placettes de démonstration**, destiné à tester différents itinéraires sylvicoles et à les promouvoir auprès des propriétaires forestiers privés,
- de **faire un état des lieux de la filière des champignons forestiers comestibles** en Rhône-Alpes afin d'estimer les possibilités de valorisation locale de ce produit.

Le projet devrait de plus permettre, par le biais d'un produit annexe de la forêt, la valorisation de secteurs où la production forestière est par ailleurs réduite.



## 2. Territoire et partenaires

Le projet Amycoforest comporte un volet transnational important entre l'Italie (régions Piémont et Ligurie, université de Gènes, province d'Imperia) et la France (CRPF Rhône-Alpes), avec des échanges d'informations, de pratiques et de résultats issus d'expérimentations communes.



*Territoire et partenaires du projet Amycoforest*

L'opportunité de ces échanges transfrontaliers repose sur :

- l'expérience du CRPF sur la vulgarisation de pratiques sylvicoles et la formation des sylviculteurs ;
- l'expérience des partenaires italiens sur la valorisation des champignons par des micro-filières et leurs connaissances universitaires sur la mycologie ;

Côté français, les départements concernés par le projet sont l'Ain, la Drôme, l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie.

Le CRPF travaille également en lien étroit avec la Fédération mycologique et botanique Dauphiné-Savoie (FMBDS), le Réseau écologique forestier Rhône-Alpes (REFORA) et les Parcs naturels régionaux du territoire (Vercors, Bauges, Chartreuse).

### 3. Espèces comestibles retenues

---

Les espèces de champignons comestibles retenues dans le cadre du projet sont celles pour lesquelles une commercialisation sur le territoire rhônalpin est *a priori* possible.



#### **Cèpes**

*Boletus edulis*  
*Boletus aereus*  
*Boletus aestivalis*  
*Boletus pinophilus*



#### **Lactaires délicieux**

*Lactarius sanguifluus*  
*Lactarius deliciosus*



#### **Trompette des morts**

*Craterellus*  
*cornucopioides*



#### **Amanite des césars**

*Amanita*  
*caesarea*



#### **Girolle**

*Cantharellus*  
*cibarius*



#### **Pied de mouton**

*Hydnum repandum*

### 4. Mise en œuvre

---

Le projet Amycoforest s'articule autour des 7 thèmes d'activités suivants :

#### **Activité 1 : Gestion et administration du projet**

#### **Activité 2 : Acquisition des connaissances existantes**

Cette activité repose sur un travail de recueil d'informations à la fois sur l'écologie des espèces retenues, sur l'impact des pratiques sylvicoles sur ces mêmes espèces, et sur la législation relative à la cueillette et à la commercialisation des champignons.

#### **Activité 3 : Etude des potentialités de la filière « champignons forestiers »**

Cette étude se fera à l'aide de questionnaires d'enquête destinés aux divers acteurs de la filière : cueilleurs, transformateurs, grossistes, restaurateurs.

#### **Activité 4 : Identification des parcelles forestières de démonstration**

Ces parcelles, destinées à tester différentes pratiques de gestion forestière considérées favorables aux champignons, seront également le principal outil de vulgarisation et de promotion de ces pratiques auprès des propriétaires forestiers. Une vingtaine de parcelles sont ainsi prévues en France.

La caractérisation des parcelles comprendra une description du peuplement, du sol et de l'humus, un inventaire floristique, un inventaire des bois morts au sol, un inventaire fongique complet, et une estimation de la production de champignons comestibles.

#### **Activité 5 : Cartographie des aires de production potentielle par espèce**

Cette activité sera réalisée pour la France sur une seule espèce, et sur un territoire restreint.

#### **Activité 6 : Mise en place de chantiers pilotes (sylviculture démonstrative)**

Différentes interventions sylvicoles seront testées sur les parcelles identifiées à l'activité 4, en fonction des champignons présents, du type de peuplement forestier et de la valorisation des produits bois et non-bois souhaitée par le propriétaire.

Suite à ces interventions, de nouveaux inventaires permettront de donner un premier aperçu de l'effet de la sylviculture sur la production et la diversité des champignons.

#### **Activité 7 : Communication et vulgarisation**

Cette activité reposera en grande partie sur la réalisation d'un guide technique de « mycosylviculture ». Des brochures de vulgarisation seront également rédigées pour chaque espèce. Un site web dédié au projet permettra une large diffusion des résultats.

La durée du projet est de deux ans. Cependant, l'ensemble des dispositifs de démonstration conçus dans le cadre de ce projet a vocation à être suivi au-delà de la durée des 2 années du programme.

**En résumé, ce projet constitue un effet « d'amorce » et donne l'opportunité d'une collaboration transfrontalière.**



**Rhône-Alpes** Région